

M<sup>me</sup> MACINNIS: Je me demande si on devrait le faire sur une base permanente, parce qu'actuellement nous faisons l'expérience de l'augmentation des loyers. Devrait-il y avoir contrôle?

M. THÜR: Je pense que non.

M<sup>me</sup> MACINNIS: Qu'allons-nous faire pour empêcher l'augmentation du coût de la vie dans le domaine du logement?

M. THÜR: Ce ne serait qu'une sorte de pression sur seulement un secteur des prix, et je ne sais si c'est vraiment une solution au problème, parce que dix ans plus tard vous aurez un problème du logement.

M<sup>me</sup> MACINNIS: Très bien. Je vais revenir à cela. Une question sur la publicité de ces grandes concentrations, ces grandes compagnies. Pensez-vous que ce serait une bonne idée de recommander une action en vue de limiter le montant du budget, par une loi, qu'on pourrait utiliser en vue de la publicité?

M. THÜR: L'augmentation de leur budget.

M<sup>me</sup> MACINNIS: L'augmentation du montant en vue de la publicité et de l'avancement?

M. THÜR: Oui, ou alors certains rapports du coût total, et ainsi de suite.

M<sup>me</sup> MACINNIS: Je voudrais en arriver à cette question. Vous pourriez éduquer les maîtresses de maison, et vous devriez éduquer les maîtresses de maison et les consommateurs à partir de certaines données, mais je ne pense pas que vous pourriez ou que vous devriez éduquer les maîtresses de maison à payer des prix au-dessus de leurs moyens. Si nous ne pouvons pas prendre de mesures pour empêcher l'augmentation des prix—et vous semblez en douter fortement—quels mesures pouvons-nous prendre pour maintenir les revenus dans la même ligne.

M. THÜR: C'est toujours un problème. C'est une question de point de vue. La maîtresse de maison a peur de payer le prix qu'elle doit payer, mais elle n'a pas peur du tout que son mari soit en grève pour une augmentation de vingt-cinq pourcent.

M<sup>me</sup> MACINNIS: Mais la raison pour laquelle il est en grève dans les groupes inférieurs est souvent parce qu'il ne gagne pas assez. Vous connaissez les gens du groupe à revenu inférieur qui ne peuvent pas se permettre la sorte de nourriture qu'il leur faut.

M. THÜR: Oui. Certainement, c'est une question d'établir une situation juste pour chacun, mais je suppose qu'aujourd'hui il n'y a pas de groupes de revenus au Canada qui aient un revenu réel inférieur en '66 à celui qu'ils avaient en '64. Évidemment, il y a des catégories de pensions, et ainsi de suite. Il y a toujours le problème de la sécurité générale, parce que si vous avez un plan privé de pension et que vous payez \$150 par mois, qu'est-ce que cela représente trente ans plus tard?

M<sup>me</sup> MACINNIS: Oui, mais nous savons effectivement qu'il y a certains groupes de revenus au Canada qui paient quarante pourcent de leur budget pour la nourriture alors que certains autres groupes ne paient que vingt pourcent. Est-ce que cela ne signifie pas que ceux qui doivent payer quarante pourcent sont condamnés à un niveau de vie beaucoup plus bas... et ici je pense à d'autres choses que la nourriture. Comment allons-nous parvenir à un niveau de vie décent pour les Canadiens lorsque nous ne pouvons pas intervenir dans les prix que les grandes compagnies veulent charger et, d'un autre côté, nous ne pouvons augmenter les revenus? Qu'allons-nous faire?

M. THÜR: Mais, d'un autre côté, le groupe à revenu élevé utilise les services. Si vous considérez l'augmentation des prix depuis les cinq, dix ou quinze dernières années, vous verrez que l'augmentation la plus considérable s'est faite dans le